



Rendez à César...

Payer ou ne pas payer, voilà la question!

« Ils envoyèrent auprès de Jésus quelques-uns des Pharisiens et des Hérodiens afin de le prendre au piège de ses propres paroles. Ils vinrent lui dire : Maître, nous savons que tu es vrai et que tu ne redoutes personne; car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes, et tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Est-il permis de payer le tribut à César? Devons-nous payer ou ne pas payer? Jésus, qui connaissait leur hypocrisie, leur répondit : Pourquoi me mettez-vous à l'épreuve? Apportez-moi un denier, afin que je le voie. Ils en apportèrent un; et Jésus leur demanda : De qui sont cette effigie et cette inscription? — De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils étaient dans l'étonnement à son sujet. »

Marc 12.13-17

1. Payer des impôts à un régime meurtrier?
2. Ce qui est à César
3. Le pire usage des impôts
4. Payer, mais pas trop!

Aujourd'hui, lorsque j'ai pris mon courrier, j'ai reçu une carte m'indiquant qu'il ne restait que quelques semaines avant la date limite pour remplir nos déclarations de revenus. En fait, j'ai reçu deux rappels différents. Tout d'abord, j'ai reçu de mon employeur le formulaire T4 indiquant l'état de ma rémunération; ce bout de papier me donne un résumé de mes revenus de l'an dernier. C'est aussi un douloureux rappel de tout l'impôt qui a été retenu sur mon salaire l'an passé. Ensuite, j'ai reçu un dépliant inséré dans mon journal me rappelant que des contributions déductibles d'impôt peuvent être versées à mon Régime enregistré d'épargne retraite jusqu'à la dernière journée de février.

1. Payer des impôts à un régime meurtrier?

En rangeant mon formulaire T4 dans le dossier qui contient les autres documents relatifs à mon revenu, destinés au comptable qui remplira ma déclaration de revenus, j'ai pensé aux trente dernières années que j'ai passées sur le marché du travail et aux milliers de dollars que j'ai gagnés en travaillant, mais que je n'ai jamais vus. Qu'est-il advenu de ces montants considérables destinés à Revenu Canada? Comment ont-ils été dépensés? Ont-ils été utilisés pour payer le salaire de notre premier

ministre ou pour nourrir des orphelins affamés dans un pays du tiers-monde? Ont-ils été utilisés pour paver de nouvelles routes ou pour acheter de nouveaux uniformes à nos forces armées? Ont-ils été utilisés pour acheter des couvertures pour les Bosniaques ou des bombes pour l'Afghanistan? Ont-ils été utilisés pour acheter des incubateurs pour les bébés prématurés ou de nouveaux instruments bien brillants pour faire mourir les bébés dans le ventre de leur mère?

Si je pouvais trouver les réponses à ces questions, j'aurais probablement *d'autres* questions à poser. Si l'on me répondait que cet argent a été utilisé pour des services gouvernementaux légitimes, je pourrais me demander si j'ai contribué à ce que notre pays continue à se défendre contre des nations agressives et qu'il continue à aider ceux qui vivent dans la pauvreté, que ce soit chez nous ou dans d'autres pays. D'autre part, si j'apprenais que cet argent a été gaspillé par des représentants officiels corrompus du gouvernement pour acheter des votes en vue de la prochaine élection ou encore pour découper le cerveau d'un enfant innocent dans le ventre de sa mère, je pourrais me demander s'il n'existerait pas des moyens me permettant de payer moins d'impôt afin que je puisse verser cet argent à des causes chrétiennes honorables.

Vous vous êtes probablement posé des questions semblables. Étant donné qu'en payant fidèlement mes impôts j'ai couru le risque d'avoir soutenu la corruption, l'agression ou même le meurtre, devrais-je considérer la possibilité de refuser de payer mes impôts cette année? Après tout, je connais plusieurs bonnes organisations chrétiennes qui réclament de l'aide financière et qui peuvent utiliser ces fonds au service de Dieu et de notre prochain!

2. Ce qui est à César

Nous pouvons être certains que les chrétiens du temps de Jésus ont également jonglé avec ces questions. Les Romains avaient une grande expertise dans l'art de percevoir le plus d'impôts possible de leurs sujets. Après tout, ils avaient dû contracter des dettes pour conquérir la Palestine. Ces dettes devaient être remboursées. Les compétitions de gladiateurs et les temples païens avaient également besoin de financement! Quelqu'un devait s'occuper de recueillir cet argent pour que le gouvernement puisse financer ses activités favorites. Le gouvernement savait que c'était un sale travail et il engageait des « collecteurs d'impôt » sans scrupules pour accomplir ce travail à sa place. Des sources anciennes nous apprennent que ce système de perception encourageait le collecteur à percevoir davantage que ce que le gouvernement exigeait. Il pouvait garder pour lui-même tout ce qui était perçu au-delà de sa quote-part.

Nous connaissons Zachée, un collecteur d'impôt de la région de Jéricho. L'apôtre Matthieu exerçait également la fonction de collecteur d'impôt avant qu'il réponde à l'appel de Jésus et qu'il le suive. Ces hommes étaient détestés à cause du sale travail qu'ils faisaient pour le compte des oppresseurs romains et des méthodes sans scrupules qu'ils employaient pour extorquer des montants d'impôts injustes.

On peut alors comprendre que certains Juifs aient eu de grandes hésitations à payer les impôts exigés par les Romains. On peut voir pourquoi ils ont essayé de tendre un piège à Jésus par leurs arguments.

Ils lui dirent : « *Maître, est-il permis de payer l'impôt à César? Devons-nous payer ou ne pas payer?* » (Mc 12.14). Les Écritures nous disent que Jésus n'est pas tombé dans leur piège, mais qu'il leur a dit : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Mc 12.17). Par sa réponse, Jésus a écarté le dilemme devant lequel il se trouvait en expliquant clairement à ceux qui l'interrogeaient qu'ils avaient une double citoyenneté : une sur la terre, où nous devons contribuer à payer pour les services et les bénéfices que nous recevons, et une autre dans le Royaume des cieux, qui exige que nous obéissions d'abord et avant tout à Dieu.

Jésus savait très bien qu'une grande partie de l'argent perçu pour César servait à soutenir financièrement le style de vie décadent des dirigeants romains. Il savait également que des hommes comme Zachée, « *qui était chef des collecteurs d'impôt et qui était riche* » (Lc 19.2), étaient bien connus pour leurs escroqueries et leur malhonnêteté. Et pourtant, Jésus a affirmé qu'il était nécessaire de payer l'impôt et de rendre « *à César ce qui est à César* ». Jésus mettait d'ailleurs en pratique ce qu'il prêchait. Matthieu 17 nous rapporte une autre occasion où Jésus a été interrogé, cette fois-ci par de vrais collecteurs d'impôt. Même si Jésus n'était pas obligé de payer l'impôt du temple, puisqu'il était lui-même Roi, il n'a pas voulu offenser ceux qui auraient pu ne pas comprendre son titre royal; il a donc miraculeusement fourni le moyen de payer l'impôt qu'on exigeait de Pierre et de lui-même.

3. Le pire usage des impôts

L'apôtre Paul nous éclaire davantage sur cet enseignement selon lequel nous avons l'obligation de payer nos impôts. Nous lisons en Romains 13.5-6 :

« Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement à cause de cette colère, mais encore par motif de conscience. C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car ceux qui gouvernent sont au service de Dieu pour cette fonction précise. »

Nous ne payons pas nos impôts par peur d'être punis par ceux qui sont en autorité. Nous les payons parce que Dieu nous le demande. C'est simplement une façon de faire la volonté de Dieu, de démontrer notre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour nous. C'est le fruit de la foi.

Quelqu'un pourrait dire : « Mais lorsque Jésus était sur terre, l'argent des impôts n'a jamais servi à tuer des bébés innocents ou à commettre d'autres atrocités semblables. » En êtes-vous certain? Il est très probable que l'impôt du temple que Jésus a payé ait servi à remplir le trésor du grand-prêtre et des chefs des prêtres, ceux-là mêmes qui l'ont par la suite mis à mort. C'est ce même trésor qui a permis de verser à Judas Iscariot les trente pièces d'argent pour qu'il trahisse Jésus! Pouvez-vous imaginer un usage plus vil du revenu d'impôt?

En prenant pour exemple les actions mêmes de Jésus, nous voyons que c'est un devoir chrétien de payer ses impôts et que nous ne sommes pas responsables de ce que les autres font de cet argent. En tant que contribuables, nous ne sommes pas responsables de la façon dont le gouvernement dépense notre argent; nous n'avons donc pas de raison de refuser de payer nos impôts. Toutefois, en tant qu'électeurs, nous sommes très certainement responsables de la façon dont cet argent est dépensé; nous ne devrions donc pas voter pour des gens qui vont s'en servir à des fins corrompues ou

meurtrières, par exemple l'avortement. Si nous votons pour de telles gens, le sang qu'ils versent retombera également sur nos têtes.

4. Payer, mais pas trop!

Que faire alors des dépliant sur les régimes de retraite que nous recevons par la poste? Lorsque nous suivons le conseil des comptables et des conseillers en fiscalité qui nous encouragent à chercher des moyens de diminuer le montant d'impôts à payer, désobéissons-nous au commandement de Dieu qui nous demande de payer nos impôts? Non, car dans ce cas-ci, c'est le gouvernement lui-même qui a prévu cette façon légitime pour les gens de mettre de côté une partie de leurs revenus afin de préparer leur retraite et de payer aujourd'hui un taux d'imposition plus bas. Ce n'est pas seulement une bonne gestion de la part du contribuable individuel, c'est également bénéfique pour le gouvernement de savoir que l'avenir de ses citoyens âgés est assuré et qu'ils n'épuiseront pas les programmes sociaux. D'autres dispositions prévoient différents taux d'imposition en fonction du revenu brut de la personne, du nombre de personnes à charge et des dons versés à des organismes de charité. Les chrétiens font bien de tirer avantage de ces façons légitimes de réduire le montant d'impôt qu'ils ont à payer.

Avez-vous déjà été assujetti à un mauvais calcul de l'impôt? Demandez une révision en vous servant de tous les moyens légitimes. Contestez les lois ou les politiques qui favorisent des pratiques qui vont à l'encontre de ce que Dieu demande. Montrez à vos représentants élus les lois qui sont mauvaises et qui ne devraient pas être soutenues par nos impôts.

Les chrétiens ont le devoir de payer leurs impôts. Les Écritures nous le demandent clairement. Les responsabilités des citoyens chrétiens vont toutefois au-delà de cela. Priez pour les autorités. Sachez ce qu'enseignent les Écritures en ce qui concerne les débats de l'heure auxquels le gouvernement fait face et écrivez des lettres et des articles qui font la promotion des normes bibliques dans les domaines sociaux et politiques. Servez-vous de la Parole de Dieu pour démasquer les ruses du diable afin de ne pas vous rendre coupable de complicité par votre silence.

Peter Veenendaal

Traduit de « Giving to Caesar », *Reformed Perspective*, vol. 22, n° 5, mars 2003, p. 4-5.

L'auteur est le directeur de l'école chrétienne Immanuel Christian School de Winnipeg au Manitoba, Canada, et voyage à travers le pays pour encourager les chrétiens à s'engager plus politiquement.

www.ressourceschretiennes.com



2014. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))